

**Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA)
Mise à jour de la fiche par installation du champ d'aviation de Môtiers**

Madame la directrice,
Monsieur le directeur,
Mesdames, Messieurs,

Nous accusons réception de votre courrier du 24 juin 2015 ouvrant la consultation auprès des autorités pour l'objet cité en titre et nous vous en remercions.

Après avoir mis en circulation le dossier auprès des services concernés, nous vous informons que nous n'avons aucune réserve à formuler sur le projet du 22 juin, dès lors que les perspectives de développement contenues dans la version précédente sont préservées (club house et prolongement de la piste, voire piste en dur).

Nous avons pris bonne note qu'une nouvelle coordination devra avoir lieu sur tous les thèmes concernés pour les dits projets. Le cas échéant, le PSIA sera une nouvelle fois adapté et une procédure d'approbation des plans sera menée.

Nous vous informons que la commune de Val-de-Travers a pris récemment contact avec le canton pour mettre en route les travaux cités dans la fiche de coordination, à savoir un prolongement de la piste en ouest et la création d'une surface potentiellement disponible au nord-est avec modification des accès.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous laissons statuer si la procédure relative à la mise à jour de la fiche doit être menée à son terme ou s'il serait préférable de combiner les deux modifications.

Remarques de détail

- Page 2: le descriptif des projets mériterait d'être complété sur la base des informations qui figurent sous Explications. Il pourrait être judicieux d'indiquer ces projets au titre de coordination en cours (CC) plutôt qu'information préalable (IP).
- Page 3, sous Explications, 7^{ème} §: parmi les thèmes à traiter figurera également la question des SDA.
- Page 4, 4^{ème} §: "La situation a été améliorée, un silencieux a été posé sur le moteur d'un avion basé.": il manque une fin de phrase du type "à Môtiers" ou "sur l'aérodrome", par exemple.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 19 août 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

<i>La présidente,</i>	<i>La chancelière,</i>
M. MAIRE-HEFTI	S. DESPLAND